

## ILS EN PARLENT LE MIEUX

### LES USAGERS

«J'apprends à vivre en collectif : j'ai une maison, du réconfort, de l'attention et de l'aide pour le scolaire, la santé et l'administratif, parce qu'ailleurs, ça ne va pas... »

### L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

«Notre rôle est d'être garant de leur sécurité physique, mais aussi de leur bien-être moral. Nous les accompagnons vers l'autonomie quotidienne avec un cadre et des repères sécurisants, dont ils ont besoin.»

### L'ENCADREMENT

«La MECS Pierre Sauvage, finalement, c'est comme une grande maison où l'on apprend à mieux grandir, entourés d'adultes ressources qui offrent du soutien et une écoute aux enfants accueillis.»



## MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL (MECS) PIERRE SAUVAGE

ÉTABLISSEMENT SOCIAL SPÉCIALISÉ DANS L'ACCUEIL TEMPORAIRE DE MINEURS EN DIFFICULTÉ



## NOUS CONTACTER

### MECS Pierre Sauvage

219, avenue du Maréchal Lattre-de-Tassigny

87000 LIMOGES

05.55.39.22.60

es-mecs-ps@arsl.eu

### ARSL

#### Siège Social

8, rue Boileau - 1er étage

87350 PANAZOL

www.arsl.eu

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !



[www.arsl.eu](http://www.arsl.eu)



## L'ASSOCIATION ARSL

L'ARSL est une association loi 1901 qui vise à lutter contre toutes les formes d'exclusions, dans ce cadre, elle intervient auprès de différents publics : personnes sans domicile fixe, personnes rencontrant des difficultés d'insertion sociale, personnes victimes de violences, mineurs non accompagnés, jeunes placés sous protection de l'enfance, demandeurs d'asile, personnes bénéficiaires d'une protection internationale.

Organisée en deux pôles d'activités, le pôle urgence insertion et le pôle citoyenneté avenir, l'ARSL est forte de son expérience depuis sa création en 1961. Les professionnels de l'ARSL interviennent auprès de plus de 6 000 personnes chaque année et leur offre un accompagnement digne.

## LA MECS PIERRE SAUVAGE

D'une capacité de 15 places, la Maison d'Enfants à Caractère Social Pierre Sauvage, historiquement le Foyer Paul Nicolas à Couzeix, s'est installée en milieu urbain en 2022 afin de répondre au mieux aux besoins d'autonomie des jeunes accueillis. Elle relève de la compétence du Conseil Départemental de la Haute-Vienne. Elle a pour mission de garantir la protection de l'enfance et répond à un ensemble de prestations conformes aux prescriptions de la loi 2002-2, dont : l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement de mineurs relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

Une équipe pluridisciplinaire et complémentaire (maîtresse de maison, surveillant de nuit, éducateur, éducateur sportif, psychologue, secrétaire, etc) est présente afin de leur offrir une sécurité matérielle et affective.

## LES PARTENAIRES



Les acteurs de la protection de l'enfance et de la protection judiciaire de la jeunesse



Les acteurs de la justice des mineurs



Les acteurs de la santé et du soin



Les organismes scolaires et de la formation



Les acteurs de la solidarité, de la culture et de l'animation

## L'ACCUEIL

Accueillir des enfants qui pour diverses raisons, ne peuvent, momentanément ou durablement, vivre dans leur environnement familial habituel.

Comprendre les motifs de leur placement sans jugement : difficultés familiales, maltraitance, négligence, troubles comportementaux, délinquance, etc.

Soutenir les jeunes dans un parcours complexe pour leur âge.

## LA PROTECTION

Assurer un cadre sécurisant et bienveillant, garantissant la protection physique et psychologique des jeunes.

Veiller à l'application des droits de l'enfant, notamment en matière de santé et d'éducation.

Faire relais, lorsque la situation l'oblige, avec le responsable légal pour garantir le suivi de l'accompagnement.

## L'ACCOMPAGNEMENT

Favoriser l'acquisition de l'autonomie personnelle et sociale des jeunes à travers des activités éducatives et pédagogiques.

Travailler avec chaque jeune sur un projet personnalisé et individualisé d'accompagnement en fonction de ses besoins spécifiques.

Soutenir les jeunes dans leur scolarité et/ou leur formation professionnelle pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle.



## SES VALEURS



### LE RESPECT

Les jeunes sont accueillis avec leur singularité et l'équipe s'adapte à leur parcours, leur histoire et leurs besoins.



### LA SOLIDARITÉ

Les professionnels ont à cœur de protéger et de soutenir le parcours de chacun tout en préservant l'esprit du collectif.



### L'ÉQUITÉ

L'accompagnement est personnalisé en fonction des besoins, des ressources et des capacités de chaque jeune.

## LE PUBLIC ACCUEILLI

Les garçons de 14 à 18 ans placés dans le cadre d'une mesure de protection ou dans le cadre d'une mesure pénale.